



Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Haute érudition, grande spécialisation et transdisciplinarité, rapport intime entre la recherche et l'enseignement, attachement à la démocratisation des savoirs, cette triple vocation fait la réputation de l'EPHE, elle fonde la culture commune de ses enseignants-chercheurs, elle l'oblige vis-à-vis de ses partenaires français et étrangers.

Le programme Erasmus+ coïncide avec le prochain contrat quinquennal 2014-2018 de l'EPHE et recoupe de ce point de vue en grande partie les objectifs stratégiques définis par l'établissement en matière de mobilité et de coopération européenne et internationale. L'EPHE pourra de ce fait inscrire pleinement son action dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans ce contexte, les objectifs affichés en matière de stratégie internationale, reposant sur un renforcement du pilotage de sa politique internationale, sont: accroître les financements sur projets, développer les formations doctorales intégrées, avancer vers les codiplomations internationales et européennes, renforcer un accueil adapté pour les étudiants étrangers et en mobilité, accroître la concertation avec les institutions voisines, prioritairement de l'Université de recherche Paris sciences et lettres - PSL *Research University* et du Campus Condorcet, mutualiser les moyens de coopération et enrichir leur capacité d'action. Ces objectifs s'inscrivent dans une démarche continue de structuration dans un contexte universitaire en mouvement sur les plans national et international.

a) Les accords de coopération européenne et internationale sont établis sur proposition d'enseignants-chercheurs ou d'unités de formation et de recherche, sous l'autorité du directeur des relations internationales, et signés par le président de l'établissement. Ils sont validés en conseil scientifique et conseil d'administration. Les accords doivent correspondre aux axes de formation et de recherche définis dans la stratégie globale de l'établissement. Certains accords sont signés dans le cadre de l'Université de recherche Paris sciences et lettres - PSL *Research University*.

b) Du point de vue géographique, le pourtour méditerranéen et la région Asie-Pacifique demeurent, avec l'Europe, les aires prioritaires de coopération de l'EPHE. En outre se confirment le renforcement des coopérations portant sur le Moyen-Orient, ainsi que les relations institutionnelles avec le continent américain. L'EPHE s'attachera à développer les cursus intégrés au niveau du master et du doctorat avec ses partenaires traditionnels européens dans le cadre des projets et programmes existants. Hors Union européenne, la coopération se situe au niveau de programmes de formation et de recherche avec ses partenaires les plus prometteurs (Chine, pourtour méditerranéen, Afrique du nord et les Amériques).

c) L'EPHE présente une pyramide inversée en matière de niveaux d'études (effectifs croissants du master vers le doctorat), situation atypique dans le paysage de l'enseignement supérieur l'intégrant de facto à la catégorie des instituts d'études avancées et réclamant un soutien renforcé de la mobilité doctorante. Cependant, une attention particulière sera portée au niveau master, qui bénéficie de peu de soutien en matière de mobilité. Quel que soit le cursus, l'EPHE propose un système de tutorat renforcé.

Au niveau de l'établissement, les mobilités d'apprentissage restent les mobilités privilégiées et les plus soutenues. Les stages en laboratoire ou entreprise sont fortement encouragés. Cependant, ceux-ci ne sont obligatoires et inscrits dans les maquettes et les cursus qu'en sciences de la vie et de la terre et non en sciences humaines et sociales. Sur le plan européen et international et quel que soit le champ disciplinaire, ils bénéficieront d'une large incitation en lien avec les tuteurs scientifiques et pédagogiques des étudiants concernés.

L'EPHE établit de nombreuses cotutelles internationales de thèse (plus d'une centaine en cours chaque année), vecteurs de mobilité étudiante mais aussi enseignante et aboutissant à la délivrance de diplômes doubles, voire conjoints le cas échéant. Ces montages existent aussi bien dans le cadre de projets individuels que de réseaux de formations intégrées (Ecole doctorale méditerranéenne en histoire avec Venise, Istanbul, Athènes, Séville et l'ENS Paris; programme doctoral en sciences humaines et sociales avec Florence, Berlin, Budapest et l'EHESS Paris; école doctorale en études juives avec Bologne). Ces réseaux fonctionnant sur la base du double diplôme visent à terme la délivrance de diplômes conjoints.

L'établissement coordonne aussi des programmes projetant la délivrance d'un diplôme double (ou conjoint le cas échéant) au niveau du master (consortium existant en histoire politique et culturelle de l'Europe médiévale, moderne et contemporaine avec Athènes, Pise, Séville et Lisbonne; projet en archéologie classique avec Bonn, Genève, New York University, Columbia University, Tunis et Alexandrie, classé premier sur liste d'attente Erasmus Mundus en 2012).

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Dans le cadre du Programme, l'EPHE mettra l'accent sur la mobilité des individus à des fins d'apprentissage (action clé 1: mobilités individuelles et montage de masters conjoints avec ses partenaires réguliers). L'établissement examinera la possibilité d'établir des partenariats stratégiques ou des coopérations internationales (action clé 2: coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques) avec des partenaires issus de ses zones de coopération prioritaire et de pays hors Union européenne, venant renforcer des coopérations de formation et de recherche déjà bien établies.

Au-delà du renouvellement des accords avec ses partenaires européens les plus réguliers (Italie, Allemagne et Suisse) pour des échanges au niveau master et doctorat, l'établissement profitera largement de l'élargissement du Programme aux mobilités individuelles Erasmus, étudiantes comme enseignantes, vers et depuis les pays hors Union européenne, avec lesquels elle entretient des relations régulières et anciennes, en particulier avec l'Asie et la Chine (coopérations avec Pékin et Shanghai), l'Afrique du nord et le pourtour méditerranéen, où se développent de nouvelles collaborations prometteuses, notamment dans le cadre de l'Université de recherche Paris sciences et lettres - *PSL Research University* dont l'EPHE est membre, mais aussi vers l'Amérique.

Au niveau doctoral, le Programme viendra renforcer les dispositifs de mobilité individuelle existants (procédures de cotutelle particulièrement développée à l'EPHE; financement de missions de doctorants pour un travail de terrain et le développement de contacts scientifiques).

Les mobilités d'enseignement (progression constante des mobilités entrantes), seront confortées par une incitation plus importante à la mobilité sortante vers les partenaires prioritaires.

L'EPHE s'est dotée d'un poste d'aide au montage de projets, qui permettra un suivi renforcé de la participation de l'établissement aux différentes actions du Programme.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Le Programme Erasmus+ permettra une meilleure intégration des cursus européens et internationaux de l'EPHE en lien avec ses partenaires. Il permettra en particulier à l'établissement de confirmer et renforcer ses projets de codiplomation, en particulier en master, au-delà de ce qui est déjà largement pratiqué dans le cadre des cotutelles internationales de thèse. Enfin, il contribuera à développer une plus grande professionnalisation de ses étudiants en leur donnant la possibilité d'acquérir des compétences pratiques, interculturelles et linguistiques nouvelles.

1) Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés et les chercheurs: l'EPHE base ses enseignements sur la formation à la recherche par l'expérience pratique de la recherche.

2) Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur: les enseignements de l'EPHE reposent sur un encadrement et une recherche hautement qualifiés, que la dimension internationale du Programme viendra renforcer.

3) Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale: ces dimensions déjà largement répandues à l'EPHE, en particulier au niveau doctoral et parmi ses enseignants-chercheurs, se verront confortées au niveau master par l'élaboration de programmes intégrés conjoints. 35% des étudiants de l'EPHE et près d'un doctorant sur deux sont étrangers. Près d'un doctorant sur cinq est engagé dans un programme de mobilité européenne ou internationale.

4) Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises, favoriser l'excellence et le développement régional: la politique de mécénat de l'EPHE est en cours d'élaboration, ce qui favorisera son rapprochement avec le monde de l'entreprise comme pourra le faire sa participation aux actions dédiées à cette dimension dans le Programme. Les partenariats avec l'entreprise sont une réalité à l'EPHE dans le champ des sciences de la vie et de la terre (stages et programmes européens ou internationaux). Ils pourront être développés en sciences humaines et sociales à la faveur du Programme. L'EPHE est par ailleurs impliquée dans des partenariats de mobilités et de coopération européenne et internationale avec les collectivités territoriales (Ville de Paris, Région Île-de-France).

5) Améliorer la gouvernance et le financement: l'EPHE est passée aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) en 2013, dispositif français de gouvernance lui permettant une plus grande souplesse et autonomie dans son pilotage et sa gestion financière. L'établissement pourra de ce fait appréhender sa participation aux actions du Programme avec une plus grande transparence et efficacité et assurer un meilleur suivi des moyens extérieurs et financements sur projet obtenus.